

Questions orales

LES MARCHÉS DE L'ÉTAT

M. Louis Plamondon (Richelieu): Monsieur Le Président, j'espère que si le ministre croit aux droits et libertés, il croit également que les jugements de la Cour suprême devraient être appliqués, mais ils ne le sont malheureusement pas.

Le ministre reconnaît-il que le régime fédéral a lamentablement échoué pour assurer aux communautés francophones et acadienne du Canada non seulement la gestion de leurs écoles, mais aussi à leur donner les moyens financiers de se donner des écoles convenables, non pas comme celles de Kingston?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien): Monsieur Le Président, je voudrais que toutes ces écoles soient magnifiques, mais je peux vous assurer que nous n'oublions pas ceux qui manquent de ces facilités. C'est pour cela qu'il y a un programme de plus de 100 millions qui est en cours en ce moment pour construire et développer des écoles. Le pays est un grand pays et on ne peut pas tout faire à la fois.

Mais je m'empresse de dire également que l'éducation est un domaine qui relève des provinces, et ce que nous pouvons faire, c'est négocier avec les provinces pour améliorer la situation. Des négociations sont en cours là où il y a de plus grandes difficultés et j'espère qu'elles réussiront et amélioreront la situation.

* * *

L'ÉDITION

M. Dan McTeague (Ontario): Monsieur Le Président, ma question s'adresse au ministre du Patrimoine.

[Traduction]

Au Canada, l'édition est une industrie de 2,2 milliards de dollars qui offre des emplois directs à plus de 12 000 Canadiens. Bon nombre de ces travailleurs vivent dans ma circonscription. Toutefois, cette industrie a été très durement touchée par la récession, la mondialisation des marchés et la concurrence étrangère.

Le ministre peut-il décrire à la Chambre les mesures que son ministère et son gouvernement prennent pour appuyer l'industrie canadienne de l'édition, industrie cruciale pour l'ensemble du pays et toutes nos circonscriptions électorales?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien): Je partage les inquiétudes de mon collègue au sujet de cette industrie. Il s'agit, en effet, d'une industrie cruciale qu'il faut absolument appuyer. C'est d'ailleurs ce que nous faisons.

Je peux donner une idée de l'aide que nous offrons à cette industrie. En subventions à la publication et à la distribution, nous fournissons pendant l'année qui vient plus de 20 millions de dollars à l'industrie canadienne de l'édition. Nous lui verserons de plus une somme de 24 millions de dollars au cours du prochain exercice financier. Les tarifs postaux préférentiels dont bénéficiera l'industrie au cours des deux prochaines années représenteront une somme de plus de 77 millions de dollars, ce qui fait en tout plus de 120 millions de dollars. Voilà l'aide que nous accordons à cette industrie.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley-Est): Monsieur Le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Le 4 novembre dernier, le premier ministre a promis d'examiner la façon dont les contrats de publicité sont accordés, mais aucune ligne directrice n'a encore été établie à cet égard.

Le 1^{er} février, un directeur de campagne libéral bien connu, qui est aussi un ami intime et un ancien employé du ministre du Développement des ressources humaines, est devenu propriétaire et directeur de la société McKimm Communications. Trois jours plus tard à peine, il décrochait un contrat fédéral d'une valeur de cinq millions et demi de dollars. Or, encore là, tout semble normal à première vue. Je suppose que le ministre doit approuver tous les contrats qui sont adjugés.

• (1445)

Le ministre connaît-il, à part le propriétaire, un employé ou un agent des communications de cette entreprise qui est étroitement lié à un membre de son cabinet et pourrait-il nous dire qui est cette personne?

L'hon. David Dingwall (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur Le Président, je remercie le député de poser cette question, qui nous fournit l'occasion de clarifier les faits.

Il n'y a pas si longtemps, le député parlait ici d'un contrat de 184 millions de dollars. Voici qu'il s'agit aujourd'hui d'un contrat de cinq millions de dollars. Le député n'est pas sans savoir que ma collègue, la ministre de la Santé, a répondu en détail à cette question qu'un collègue a soulevée, peut-être en l'absence du député.

Toutefois, en ce qui concerne la question générale de la publicité, des sondages et des communications, le député a raison. Le premier ministre a émis une ligne directrice. Nous sommes à examiner la politique à l'heure actuelle, en particulier les sommes qui ont été allouées à ce programme.

Je suis sûr que madame le leader parlementaire du Parti réformiste en conviendra puisque, dans le corps de sa question, le député n'a nullement blâmé le gouvernement de recourir à ces fins aux sondages, aux consultations ou à la publicité. Je tiens à assurer au député que la question est présentement à l'étude.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley-Est): Monsieur Le Président, je me réjouis d'apprendre que la question est présentement à l'étude. Mais il y a suffisamment de doutes qui planent sur cette affaire pour que je demande au ministre, afin de clarifier cette réponse plutôt confuse et embrouillée, de commander une enquête publique sur ce contrat de publicité pour voir si une quelconque ingérence politique inopportune ne se serait pas manifestée dans l'octroi de celui-ci.

L'hon. David Dingwall (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur Le Président, je suis tenté d'employer ici un langage qui n'est pas politiquement correct ni réglementaire à la Chambre en disant que la question est idiote.